



Bulletin Officiel

N° 5547 Mercredi 14 Fevrier 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174**AVIS DU CME****COMMUNIQUE**

- UNITED GENERAL PARTNERS
- ATLAS SEED FUND (fonds d'amorçage)
- FCPR A.T.I.D. FUND I

2

AVIS DES SOCIETES**FUSION ABSORPTION PAR TUNISIE LEASING DE SA FILIALE TUNISIE FACTORING**

TUNISIE LEASING

3-6

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

CIL 2017-2

7-10

HANNIBAL LEASE 2017-3

11-15

ATL 2017-2

16-20

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

STEG INTERNATIONA SERVICES

21

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT – CREDIMMO 1

22

FCC BIAT – CREDIMMO 2

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24-25

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31/12/2017**

- TUNISO-EMIRATIE SICAV
- AMEN PREMIERE SICAV
- SICAV AMEN

COMMUNIQUE

RETRAIT D'AGREMENTS

Le Conseil du Marché Financier a décidé lors de sa réunion du 16 janvier 2018 de retirer les agréments suivants :

- UNITED GENERAL PARTNERS (société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers)
- ATLAS SEED FUND (fonds d'amorçage)
- FCPR A.T.I.D. FUND II (fonds commun de placement à risque)

AVIS DE SOCIETES

**Fusion absorption par Tunisie Leasing
de sa filiale Tunisie Factoring**

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 viendront compléter les informations contenues dans le présent prospectus, au plus tard le 20 janvier 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1. Aspect économique de l'opération :

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Tunisie Factoring qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Date d'approbation du principe de fusion

Les conseils d'administration de Tunisie Leasing réuni en date du **25 août 2015** et celui de Tunisie Factoring réuni en date du **27 juillet 2017** ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing.

3. Dates des assemblées générales appelées à approuver l'opération :

Les assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver l'opération de fusion absorption seront tenues comme suit :

- Le **11/12/2017** : date de la tenue de l'AGE de Tunisie Factoring en vue d'apporter, au titre de la fusion, à la société Tunisie Leasing la totalité de son patrimoine, moyennant la prise en charge par la société absorbante l'intégralité du passif de Tunisie Factoring ainsi que les frais entraînés par la dissolution de celle-ci.
- Le **12/12/2017** : date de la tenue de l'AGE de Tunisie Leasing en vue de décider la fusion par absorption de Tunisie Factoring et l'affectation d'un Boni de Fusion.

4. Motifs et buts de l'opération

L'opération de fusion absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing présente pour le groupe de multiples avantages :

- Suite -

- Mutualiser plusieurs fonctions support comme la comptabilité, la trésorerie, les ressources humaines, l'audit interne, le management du risque et l'informatique, ce qui permettra de réaliser des économies d'échelle importantes.
- Eviter les doubles charges de gouvernance et de contrôle à plusieurs niveaux : Conseil d'Administration, Comités émanant des Conseils, Direction Générale, Commissariat aux Comptes.
- Assurer un meilleur suivi des engagements des deux activités (leasing et factoring) qui souvent concernent des relations communes
- Renforcer et rendre plus efficace la synergie des équipes commerciales.
- Optimiser la gestion des ressources humaines en favorisant l'interchangeabilité des cadres entre les départements du Leasing et Factoring.
- Augmenter les fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de liquidation.

5 - Agrément de la Banque Centrale de Tunisie

Conformément aux dispositions des articles **24** et **30** de la loi **n°2016-48** du **11 juillet 2016** relative aux banques et aux établissements financiers, la commission d'agrément auprès de la Banque Centrale de Tunisie a donné en date du **23 Novembre 2017** à l'opération de fusion absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing son agrément de principe.

6 - Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2016 de la société Tunisie Factoring, seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la société Tunisie Factoring depuis le **1^{er} janvier 2017** et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de Tunisie Factoring, société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2017 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

7 - Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation des **sociétés fusionnantes Tunisie Leasing et Tunisie Factoring** a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016.

a. Evaluation de la société absorbante Tunisie Leasing :

L'évaluation de la société absorbante Tunisie Leasing a été réalisée selon deux méthodes différentes :

- La méthode de l'actif net réévalué
- La méthode des superprofits

- Suite -

Méthode	Valeur de l'entreprise en KDT	Valeur de l'action en DT
Méthode basée sur l'actif net réévalué	160 403	17,823
Méthode basée sur l'actualisation des super profits	195 312	21,701
Valeur moyenne	177 857	19,762

a. Evaluation de la société absorbée Tunisie Factoring :

L'évaluation de la société absorbée Tunisie Factoring a été réalisée selon deux méthodes différentes :

- La méthode de Discounted Cash Flow (DCF)
- La méthode des superprofits

Méthode	Valeur de l'entreprise en KDT	Valeur de l'action en DT
Méthode des Discounted Cash Flow	22 171	22,171
Méthode basée sur l'actualisation des super profits	28 347	28,347
Valeur moyenne	25 259	25,259

Les valeurs retenues

Le prix retenu de Tunisie Leasing est de **19,762 DT**.

Le prix retenu de Tunisie Factoring est de **25,259 DT**.

8-La parité d'échange :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trente-deux (**32**) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (**25**) actions de Tunisie Factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de Tunisie Factoring (estimée à **25,259 DT**) et la valeur par action de Tunisie Leasing (estimée à **19,762 DT**).

Il résulte de ce rapport d'échange que le un million (**1.000.000**) d'actions composant le capital de Tunisie Factoring devrait recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cents quatre vingt mille (**1.280.000**) actions à créer par la société Tunisie Leasing.

Toutefois et du fait que la société Tunisie Leasing est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle renonce à exercer des droits à l'attribution de ses propres actions et qu'il n'y a pas donc lieu à créer des actions en rémunération des actifs nets apportés.

9-Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires:

b. Incidence sur les capitaux propres :

- Suite -

L'opération de fusion engendrera un 'Boni de fusion' qui sera comptabilisé au niveau des capitaux propres de Tunisie Leasing.

En effet l'apport net de Tunisie Factoring à Tunisie Leasing s'élevant à la somme de **25.259.146 DT** et le montant de la participation de TL au capital de Tunisie Factoring étant de **11.087.997¹ DT**, la différence entre ces deux sommes, soit **14.171.149 DT** représente le montant prévu du Boni de fusion qui sera inscrit au bilan de Tunisie Leasing dans un compte "Boni de fusion" au niveau des fonds propres.

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion
Situation de départ	9 000 000	45 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés	-	-	14 171 149
Situation après l'opération	9 000 000	45 000 000	14 171 149

a. Incidence sur la situation comptable de Tunisie Leasing :

- L'annulation des titres de Tunisie Factoring détenus par Tunisie Leasing pour **9.757 KDT** et ce, compte tenu des rachats à réaliser pour ramener sa participation à 100% ;
- La constatation d'un Goodwill pour **4.290 KDT** amortissable sur 20 ans à partir de 2017 ;
- La constatation d'un passif d'impôt différé pour **923 KDT**, relatif aux plus-values de fusion, à rapporter au résultat fiscal de Tunisie Leasing sur une durée de 5 ans ; et
- La comptabilisation d'un boni de fusion pour **14.171 KDT** parmi les capitaux propres.

b. Incidence sur le calcul du bénéfice net par action

Suite à l'opération de fusion absorption, le bénéfice net par action affiche une hausse de **2,22%**.

	2016 pro forma	2016	2015
Résultat net	12 906 985	12 626 858	9 499 371
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action	1,43	1,40	1,06

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF en date du 4 Décembre 2017 sous le n°17-0989 du sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

¹ C'est la valeur de la participation de TL au capital de TF de **9 757 418 DT** (Soit **93,34%** du capital) au 31/12/2016 majorée par un montant de **1 330 579 DT** représentant le coût d'acquisition du reliquat des actions de TF (**6,66%** du capital) suite à une transaction boursière en date du 06/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-2 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **16 mai 2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2017, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **18 août 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (30) Millions de Dinars et a délégué au Président Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Président Directeur Général a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2017/2 » comme suit :

- Montant : 15 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de Dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,95% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-2 »

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2017/2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7.95%** brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **7,95%** l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,721 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 mars 2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 mars 2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 mars 2023**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/03/2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- Suite -

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15 janvier 2018** et clôturées au plus tard le **15 mars 2018**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 mars 2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 avril 2018**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15 janvier 2018** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2017/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **13 novembre 2017**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **16 novembre 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2017/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0992 en date du 28 décembre 2017, du document de référence « CIL 2017 » enregistré par le CMF sous le n° 17-007 en date du 28 décembre 2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » relatifs au quatrième trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20 janvier 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

<p>Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.</p>
--

Emprunt Obligataire «HL 2017-3»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/05/2017** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **15/11/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2017-03 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- | | |
|----------------------------|--|
| a. Montant de l'emprunt | :30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation ; |
| c. Forme de l'obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | :100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription; |
| e. Durée et Taux d'intérêt | :Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : fixe 8,0% brut l'an et/ou variable (TMM+2,4%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 8,25% brut l'an; |
| f. Amortissement | :les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire « HL 2017-03 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptible d'être porter 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2017-03 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **18/12/2017** et clôturées au plus tard le **26/01/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/01/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/01/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **01/03/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **18/12/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 430 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 120 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2017-3 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/01/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/01/2018**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- Suite -

✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,4%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **240** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Janvier** de l'année N-1 au mois de **Décembre** de l'année N-1.

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,0%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/01/2023** pour la catégorie A et le **26/01/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **26/01/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/01/2019** pour la catégorie A et le **26/01/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,0%** l'an pour la catégorie A et **8,25%** l'an pour la catégorie B

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois d'Octobre 2017 (à titre indicatif), qui est égale à 4,692%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,092%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,4%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «HL 2017-3» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,720** années pour la catégorie A et **4,238** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 26 Juillet 2017, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **10/11/2017**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2017-03 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2017-03 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2017-03 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux indexé sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2017-3 » visée par le CMF en date du 30/11/2017 sous le numéro 17-0987, du document de référence «HL 2017» enregistré par le CMF en date du 03/08/2017 sous le n°17-003 ainsi que de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 30/11/2017 sous le n° 17-003/A001.

La présente note d'opération, le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis , ainsi qu'auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA, sis à Green Center- Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA www.macsa.com.tn

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2017, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2017-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion en date du **23/05/2017**, d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a fixé les caractéristiques de l'emprunt obligataire « ATL 2017-2 » selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
C	7 ans dont 2 ans de grâce	7,95%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2017-2 ».

Montant : 30.000.000 dinars divisé en 300.000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

- Suite -

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2017-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **7,65%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,35%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **7,95%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **7,65%** l'an pour la catégorie A et **7,95%** l'an pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'Octobre 2017 (à titre indicatif), qui est égale à **4,692%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,042%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,35%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale :

- ✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;
- ✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,730 années** et de **4,262 années** pour les obligations de la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **18/12/2017** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **02/03/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300.000 obligations.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du **02/03/2018**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **16/03/2018**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **16/03/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/03/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/03/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **02/03/2023** pour les catégories A et B et le **02/03/2025** pour la catégorie C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **02 Mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/03/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **02/03/2019** pour les catégories A et B et le **02/03/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **18/12/2017** auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et auprès de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse sis au Building El Karama Bloc A – Les Jardins du Lac 2 – 1053 Les Berges du Lac – Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2017-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **21/11/2017**, la note à long terme « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2017-2».

Cotation en Bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2017-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « ATL 2017-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 17-0988 en date du 30 novembre 2017, du document de référence « ATL 2017 » enregistré par le CMF en date du 30 juin 2017 sous le N° 17-002, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 30 novembre 2017 sous le N° 17-002/A001 et des indicateurs d'activité de la société relatifs au quatrième trimestre 2017, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en Bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'AFC intermédiaire en Bourse – Building El Karama Bloc A – Les Jardins du Lac 2 – 1053 Les Berges du Lac – Tunis, sur le site internet du CMF (www.cmf.tn) et sur le site internet de l'ATL (www.atl.com.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2018.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

STEG International Services

Siège social : Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac, 2046 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 20 février 2018 à 9H00 à la nouvelle adresse de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Modification du siège social.
- 2 - Modification corrélative des Statuts.

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des Actionnaires à la nouvelle adresse de STEG-IS sus indiquée et durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES**FCC BIAT- CREDIMMO 1**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,20%** et **TMM*+2,20%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2018**, seront effectués comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire :	2,183 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut :	0,036 DT	par part P2

Total brut : 2,219 DT par part P2

Part S :

Principal Unitaire :	105,077 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut :	2,039 DT	par part S

Total brut : 107,116 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 5,33%.

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES**FCC BIAT- CREDIMMO 2**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P3** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en capital pour **P3** et le règlement des intérêts **pour P3 et S**, aux taux respectifs de **TMM*+1,70%** et **TMM*+2,00%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2018**, seront effectués comme suit :

Part P3 :

Principal Unitaire	:	114,157 DT	par part P3
Intérêt Unitaire brut	:	3,105 DT	par part P3
<hr/>			

Total brut : **117,262 DT par part P3**

Part S :

Intérêt Unitaire brut	:	9,286 DT	par part S
<hr/>			

Total brut : **9,286 DT par part S**

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 5,33%.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	171,754	171,774		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	116,450	116,465		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE (2)	01/02/99	98,966	99,522	99,534		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	101,812	101,825		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	102,793	102,806		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,334	15,335		
7	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	112,123	112,137		
8	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1) ***	CGF	25/02/08	1,097	1,103	1,103		
9	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	101,055	101,059		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
10	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,575	1,577		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
11	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	41,731	41,735		
12	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	56,464	56,469		
13	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	123,260	123,348		
14	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	120,785	120,917		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
15	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	146,357	146,575		
16	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	536,922	537,556		
17	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	126,467	126,438		
18	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	135,492	135,639		
19	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	139,954	139,995		
20	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	118,949	118,755		
21	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	114,267	114,759		
22	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	164,546	164,115		
23	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	97,737	98,146		
24	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	102,821	102,968		
25	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	160,496	161,322		
26	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	141,404	141,905		
27	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	110,891	111,501		
28	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	110,922	111,604		
29	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	22,310	22,409		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
30	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2340,945	2346,279		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	122,730	123,622		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	156,363	156,258		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	180,980	182,081		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	17,348	17,341		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5272,374	5264,020		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,746	2,776		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,368	2,389		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,262	1,258		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,141	1,139		
40	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,166	1,162		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,170	1,166		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	122,783	123,299		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	120,221	119,965		
44	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1078,272	1094,705		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	11,423	11,545		
46	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,545	10,502		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,185	108,845	108,858
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,092	103,529	103,538
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,266	105,854	105,868
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,783	103,347	103,360
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,59	104,389	105,062	105,076
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/17	3,972	107,299	107,911	107,923
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,822	105,458	105,472
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	101,810	102,279	102,289
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	103,541	103,984	103,998
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,289	104,887	104,899
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,490	104,017	104,028
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,999	107,592	107,605
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,057	105,564	105,575
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,993	104,469	104,480
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,757	103,325	103,337
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,210	104,676	104,688
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,910	103,556	103,570
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	104,024	104,586	104,597
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,352	105,883	105,895
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	103,018	103,630	103,644
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,033	103,597	103,612
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,331	105,834	105,845
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE (2)	15/11/93	10/05/17	3,739	102,452	102,951	102,962

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,631	10,690	10,692
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/17	3,677	103,846	104,369	104,381
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	104,269	104,854	104,867
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	104,984	105,539	105,553
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,445	10,501	10,503
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	60,435	60,837	60,905
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,811	100,828	101,126
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,56	17,758	17,912	17,952
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	297,226	315,181	315,645
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	30,075	30,397	30,468
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2346,304	2417,840	2431,965
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	74,028	74,941	74,910
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	55,672	56,752	56,689
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE (2)	17/05/99	10/05/17	0,463	108,844	112,558	112,788
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE (2)	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	100,808	101,154
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,990	11,023	11,036
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,950	11,872	11,813
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,977	14,953	14,972
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	13,451	13,879	13,889
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	14,146	14,833	14,859
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	12,407	12,964	12,993
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	147,896	154,157	154,509
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	141,068	144,803	144,953
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	8,889	8,870	8,893
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	109,614	115,124	114,533
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	87,316	89,178	88,967
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	90,784	92,020	91,734
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	96,888	97,928	98,023
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE (2)	22/09/14	17/04/17	1,206	102,804	108,380	108,730
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	96,246	97,687	97,555
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,189	10,205
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	101,176	101,416
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	154,546	164,903	165,325
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	102,772	110,063	109,624
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	109,363	110,810	110,666
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	108,645	111,686	112,910
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	199,619	209,273	209,632
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	184,558	190,167	190,515
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	158,436	161,483	161,727
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	22,830	22,930
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	144,529	144,948
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	112,659	115,841	114,904
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9164,030	9180,684
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	En liquidation	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	79,949	80,119
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	984,261	1031,363	1024,744
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5490,845	5823,613	5848,995
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	4974,724	5166,980	5134,257
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	101,335	101,503	101,564
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	115,210	120,264	120,411
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	En liquidation	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	11091,766	11712,756	11659,216

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 1D

(1) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(2) initialement dénommée UBCI FINANCE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'ouverture au public du fonds « FCP BH CEA » et le déclassement des fonds « FCP AMEN PERFORMANCE », « FCP AMEN PREVOYANCE » et « FCP VALEURS QUIETUDE 2017 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
99. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Mol, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

26	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
28	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
29	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
31	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
32	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
33	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
36	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
37	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

TUNISO-EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 77.717.928 DT et un résultat de la période de 919.045DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 31 Décembre 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur la Note 15 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la « TES » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 215.681 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 19 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille-titres	4	<u>52 690 980</u>	<u>51 242 278</u>
Obligations et valeurs assimilées		49 523 215	49 040 354
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 167 764	2 201 924
Placements monétaires et disponibilités		<u>24 989 804</u>	<u>14 978 515</u>
Placements monétaires	5	21 939 613	12 526 227
Disponibilités		3 050 190	2 452 287
Créances d'exploitation	6	<u>37 145</u>	<u>19 278</u>
TOTAL ACTIF		<u>77 717 928</u>	<u>66 240 071</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	81 090	70 784
Autres créditeurs divers	8	271 326	56 422
TOTAL PASSIF		<u>352 415</u>	<u>127 206</u>
ACTIF NET			
Capital	9	73 979 992	63 203 706
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		488	457
Sommes distribuables de l'exercice		3 385 033	2 908 703
ACTIF NET		<u>77 365 512</u>	<u>66 112 865</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>77 717 928</u>	<u>66 240 071</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	10	668 294	2 722 395	616 299	2 396 755
Revenus des obligations et valeurs assimilées		668 294	2 631 052	616 299	2 302 596
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	91 343	0	94 159
Revenus des placements monétaires	11	361 349	1 050 439	204 437	882 343
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 029 643	3 772 834	820 736	3 279 098
Charges de gestion des placements	12	-77 358	-286 722	-67 041	-263 273
REVENU NET DES PLACEMENTS		952 285	3 486 112	753 695	3 015 825
Autres charges	13	-96 095	-372 128	-35 547	-140 082
RESULTAT D'EXPLOITATION		856 190	3 113 984	718 148	2 875 743
Régularisation du résultat d'exploitation		62 970	271 049	-3 820	32 960
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		919 159	3 385 033	714 328	2 908 703
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-62 970	-271 049	3 820	-32 960
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		33 505	37 351	37 934	49 810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		29 350	52 782	0	-1 598
Frais de négociation de titres		0	0	0	-826
RESULTAT DE LA PERIODE		919 045	3 204 117	756 083	2 923 129

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/10/ au 31/12/2017	Période du 01/01/ au 31/12/2017	Période du 01/10/ au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	919 045	3 204 117	756 083	2 923 129
Résultat d'exploitation	856 190	3 113 984	718 148	2 875 743
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33 505	37 351	37 934	49 810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	29 350	52 782	0	-1 598
Frais de négociation de titres	0	0	0	-826
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	-1 638 809	0	-1 861 571
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 439 732	9 687 339	-213 641	5 024 584
Souscriptions				
- Capital	15 568 518	79 590 653	9 909 200	67 902 359
- Régularisation des sommes non distribuables	12 051	50 893	6 427	30 224
- Régularisation des sommes distribuables	625 019	2 181 241	427 152	1 827 771
Rachats				
- Capital	-14 193 663	-68 911 271	-10 119 173	-62 158 840
- Régularisation des sommes non distribuables	-10 152	-44 121	-6 273	-26 605
- Régularisation des sommes distribuables	-562 041	-3 180 056	-430 974	-2 550 325
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 358 777	11 252 647	542 442	6 086 142
ACTIF NET				
En début de période	75 006 736	66 112 865	65 570 423	60 026 723
En fin de période	77 365 512	77 365 512	66 112 865	66 112 865
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	727 005	633 713	635 820	576 079
En fin de période	740 790	740 790	633 713	633 713
VALEUR LIQUIDATIVE	104,436	104,436	104,326	104,326
TAUX DE RENDEMENT	1,23%	4,51%	1,16%	4,48%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS» et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la TES figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à : 52.690.980 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif net	Intérêts courus/+ ou- V potentielle
Obligations & valeurs assimilées			48 095 445	49 523 215	64,01%	1 427 770
Obligations			34 245 295	35 117 315	45,39%	872 020
AB-2010_15A_31/08		5 000	266 550	270 910	0,35%	4 360
AB -2010_15A_31/08		2 000	106 620	108 364	0,14%	1 744
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	699 600	707 372	0,91%	7 772
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	699 600	708 266	0,92%	8 666
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	1 600 000	1 610 640	2,08%	10 640
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	500 000	503 370	0,65%	3 370
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	520 758	0,67%	20 758
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	520 758	0,67%	20 758
AIL 2014-1_5A_31/07		3 000	120 000	122 957	0,16%	2 957
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	430 000	440 950	0,57%	10 950
ATB2009-A2_10A_20/05		15 000	375 000	385 891	0,50%	10 891
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	799 900	823 277	1,06%	23 377
ATL2008_10A_22/08_F		5 000	100 000	102 025	0,13%	2 025
ATL2008_10A_22/08_V		5 000	100 000	101 943	0,13%	1 943
ATL 2013-2_7A_15/11_F		2 000	120 000	120 890	0,16%	890
ATL2013-2_7A_15/11_F		5 000	300 000	302 225	0,39%	2 225
ATL2014-1_5A_17/03_F		5 000	200 000	209 280	0,27%	9 280
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	1 000 000	1 052 658	1,36%	52 658
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	500 000	514 797	0,67%	14 797
ATL2014-3_7A_09/02_C		5 000	500 000	527 866	0,68%	27 866
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	400 000	412 774	0,53%	12 774
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	500 000	524 960	0,68%	24 960
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	500 000	500 261	0,65%	261
ATL-S-2017_7A_16/10		3 000	300 000	304 000	0,39%	4 000
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	500 000	505 178	0,65%	5 178
ATTIJARI BANK2017_5A_31/05_A		5 000	500 000	520 355	0,67%	20 355
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	1 000 000	1 048 003	1,35%	48 003
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	1 000 000	1 006 423	1,30%	6 423
HL2016-1_5A_28/06		7 000	560 000	577 559	0,75%	17 559
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	300 000	309 033	0,40%	9 033
HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	200 000	206 022	0,27%	6 022
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	1 000 000	1 000 723	1,29%	723
BH2009_15A_31/12_A		10 000	538 000	538 066	0,70%	66
BH2016_5A_06/05_A		3 000	240 000	249 342	0,32%	9 342
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 300 000	1 317 669	1,70%	17 669
BTE2011_7A_09/02_A		14 500	580 000	605 603	1%	25 603
BTK2009-B_10A_26/02		5 000	150 000	155 667	0,20%	5 667
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	533 100	553 600	0,72%	20 500
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	325 000	337 876	0,44%	12 876
BTK2012-1_7A_15/11		20 000	571 500	575 209	0,74%	3 709
BTK 2012-1_7A_15/12		5 000	142 875	143 802	0,19%	927
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	1 200 000	1 203 331	1,56%	3 331

CHO2009_10A_19/11_V	BIAT	2 000	50 000	50 294	0,07%	294
CIL2014-1_5A_15/07_F		5 000	200 000	205 365	0,27%	5 365
CIL 2014-2_5A_30/01_F		5 000	300 000	316 791	0,41%	16 791
CIL2014-2_5A_30/01_F		3 000	180 000	190 074	0,25%	10 074
CIL 2014-1_5A_15/07_F		3 000	120 000	123 219	0,16%	3 219
CIL2013-1_5A_06/12_F		5 000	100 000	100 399	0,13%	399
CIL2015-1_5A_15/06_F		5 000	300 000	310 060	0,40%	10 060
CIL2015-2_5A_30/10_F		10 000	600 000	606 338	0,78%	6 338
CIL2016-1_5A_16/05_F		5 000	400 000	415 123	0,54%	15 123
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	200 000	210 521	0,27%	10 521
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	200 000	210 521	0,27%	10 521
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	200 000	210 521	0,27%	10 521
ATTIJARI LEASING2016-2_5A_03/03_A		2 000	200 000	210 194	0,27%	10 194
ATTIJARI LEASING2016-2_7A_03/03_B		3 000	300 000	315 691	0,41%	15 691
MEUBX2015_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	300 000	309 549	0,40%	9 549
STB2008-2_16A_18/02		15 000	750 000	783 871	1,01%	33 871
STB2010-1_10A_23/03_A		5 000	150 000	155 269	0,20%	5 269
STB 2010-1_15A_23/03_B		2 000	106 620	110 137	0,14%	3 517
STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	159 930	165 206	0,21%	5 276
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	800 000	802 325	1,04%	2 325
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	1 000 000	1 046 033	1,35%	46 033
TL-S-2016_7A_01/03_B		3 000	300 000	315 795	0,41%	15 795
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	500 000	517 780	0,67%	17 780
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 500 000	1 509 436	1,95%	9 436
UIB-S-2016_5A_06/01_A		5 000	500 000	529 195	0,68%	29 195
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 800 000	1 838 773	2,38%	38 773
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	350 000	356 186	0,46%	6 186
UIB2011-2_7A_30/01		20 000	571 000	595 810	0,77%	24 810
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	350 000	356 186	0,46%	6 186
Bons du trésor assimilables			13 850 150	14 405 901	18,62%	555 751
BTA 5,50% MARS 2019		500	514 000	519 553	0,67%	5 553
BTA 5,60% AOUT 2022		7 000	6 729 100	7 004 437	9,05%	275 337
BTA 5,75% JANVIER 2021		300	292 050	309 274	0,40%	17 224
BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 933 600	2 023 720	2,62%	90 120
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	482 489	0,62%	23 989
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 278 931	1,65%	21 081
BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 787 496	3,60%	122 446
Titres OPCVM			3 154 585	3 167 764	4,09%	13 180
Actions des SICAV			3 154 585	3 167 764	4,09%	13 180
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		20 655	2 111 395	2 122 983	2,74%	11 587
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV		6 744	704 687	706 920	0,91%	2 232
SANADETT SICAV		3 123	338 502	337 862	0,44%	-640
TOTAL			51 250 030	52 690 980	68,11%	1 440 950
Pourcentage par rapport à l'actif					67,80%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à : 21.939.613 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif net	Intérêts courus
Billets de trésorerie avalisés		1 575 524	1 601 324	2,07%	25 800
BIT_SERVICOM_500_10%_15/01/18_80J	BTE	491 304	498 478	0,64%	7 174
BIT_AUTO ECO_200_8.75%_26/02/18_110J	BTE	195 834	197 879	0,26%	2 045
BIT_AUTO ECO_200_8.75%_28/03/18_140J	BTE	194 735	196 766	0,25%	2 031
BIT_AUTO ECO_200_8.75%_27/04/18_170J	BTE	193 651	195 668	0,25%	2 017
BIT_SERVICOM_500_8%_24/06/18_680J	BTE	500 000	512 533	0,66%	12 533
Certificats de dépôt		12 240 216	12 362 568	15,98%	122 352
CD_BTE_500_7.70%_08/01/18_180J		485 171	499 423	0,65%	14 252
CD_BTE_500_7.80%_26/02/18_90J		492 349	495 239	0,64%	2 890
CD_BTE_500_7.98%_17/05/18_170J		485 474	488 379	0,63%	2 905
CD_BTE_500_7.80%_27/02/18_90J		492 349	495 154	0,64%	2 805
CD_BTE_1000_7.80%_13/02/2018_90J		984 698	992 689	1,28%	7 991
CD_BTE_1000_7.98%_09/05/2018_170J		970 948	978 126	1,26%	7 178
CD_AB_2000_7.70%_06/04/2018_100J		1 966 494	1 968 170	2,54%	1 675
CD_CIL_500_7.85%_10/01/2018_90J		492 301	499 230	0,65%	6 929
CD_CIL_500_7.85%_17/01/2018_100J		491 464	498 634	0,64%	7 170
CD_BTK_2000_8.20%_10/04/2018_190J		1 933 628	1 965 417	2,54%	31 789
CD_ML_1000_8%_19/02/2018_90J		984 314	991 460	1,28%	7 146
CD_HL_1000_7.95%_30/01/2018_90J		984 410	994 977	1,29%	10 567
CD_HL_1000_7.95%_22/01/2018_90J		984 410	996 362	1,29%	11 952
CD_HL_500_7.95%_09/01/2018_90J		492 205	499 307	0,65%	7 102
Comptes à terme		7 900 000	7 975 721	10,31%	75 721
BTE_1000_7.90%_04/02/18_180J		1 000 000	1 025 280	1,33%	25 280
BTE_1000_7.90%_01/04/18_180J		1 000 000	1 015 757	1,31%	15 757
BTE_500_7.90%_02/04/18_180J		500 000	507 705	0,66%	7 705
BTE_500_7.90%_11/04/18_180J		500 000	506 926	0,66%	6 926
BTE_1000_7.80%_14/03/18_90J		1 000 000	1 003 077	1,30%	3 077
BTE_500_7.80%_15/03/18_90J		500 000	501 453	0,65%	1 453
BTE_500_7.80%_18/03/18_90J		500 000	501 197	0,65%	1 197
BTE_500_7.80%_28/03/18_90J		500 000	500 342	0,65%	342
BTE_500_7.80%_29/03/18_90J		500 000	500 256	0,65%	256
BTE_1000_7.80%_08/03/18_90J		1 000 000	1 004 103	1,30%	4 103
BTE_400_7.80%_28/02/18_90J		400 000	402 188	0,52%	2 188
BTE_500_7.80%_04/01/18_90J		500 000	507 437	0,66%	7 437
Total		21 715 740	21 939 613	28,36%	223 874
Pourcentage par rapport à l'actif				28,23%	

5.2. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2017, le ratio susvisé s'élève à **14,19%**.

5.3. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placements monétaires", totalisent au 31 Décembre 2017 une valeur comptable de 66.654.871 DT, soit 85.77% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires		Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ETAT	0	14 405 901	0	0	0	14 405 901	18,54%
AB	5 259 987 (1)	0	0	0	1 968 170	7 228 157	9,30%
AIL	563 906	0	0	0	0	563 906	0,73%
ATB	1 209 168	0	0	0	0	1 209 168	1,56%
ATL	4 673 679	0	0	0	0	4 673 679	6,01%
ATTIJARI BANK	1 025 533	0	0	0	0	1 025 533	1,32%
ATTIJARI LEASING	525 886	0	0	0	0	525 886	0,68%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	2 122 983	0	0	2 122 983	2,73%
BH	787 408	0	0	0	0	787 408	1,01%
BTE	1 923 272	0	0	1 601 324 (3)	3 949 011	7 473 607	9,62%
BTK	2 969 486	0	0	0	1 965 417	4 934 902	6,35%
BIAT	50 294 (2)	0	0	0	0	50 294	0,06%
ML	0	0	0	0	991 460	991 460	1,28%
CIL	2 898 932	0	0	0	997 864	3 896 796	5,01%
HL	4 147 763	0	0	0	2 490 646	6 638 409	8,54%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	706 920	0	0	706 920	0,91%
SANADETT SICAV	0	0	337 862	0	0	337 862	0,43%
STB	1 214 484	0	0	0	0	1 214 484	1,56%
TL	4 191 368	0	0	0	0	4 191 368	5,39%
UIB	3 676 150	0	0	0	0	3 676 150	4,73%
Total	35 117 315	14 405 901	3 167 764	1 601 324	12 362 568	66 654 871	85,77%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 309 549 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK

(2) Emprunt obligataire émis par CHO et garanti par la BIAT

(3) Billets de trésorerie émis par SERVICOM et ECONOMIC AUTO et avalisés par la BTE

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à : 37.145 DT, contre : 19.278 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	37 110	5 812
Retenues à la source / B.T.A	35	13 466
Total	<u>37 145</u>	<u>19 278</u>

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à : 81.090 DT, contre : 70.784 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunération du dépositaire	5 000	5 000
Rémunération du distributeur	76 090	65 784
Total	<u>81 090</u>	<u>70 784</u>

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à : 271.326 DT, contre : 56.422 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	11 172	12 944
Redevances du CMF	6 635	5 545
Rémunération du PDG	2 947	4 712
Rémunération du personnel	5 108	7 807
Loyer	1 750	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	659	862
Contribution conjoncturelle*	215 681	0
Publications et frais divers	2 612	2 167
Jetons de présence à payer	18 760	21 875
Dividendes à payer	1 753	1 208
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	(2 809)	(2 449)
Autres créditeurs (publicité)	7 059	0
Total	<u>271 326</u>	<u>56 422</u>

* La contribution conjoncturelle a été payée le 28-12-2017. Elle figure au niveau des suspens bancaires au 31-12-2017 parce que le compte bancaire n'a pas encore été débité.

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, se détaillent ainsi :

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
<u>Capital en début d'exercice</u>		
Montant	63 203 706	57 409 181
Nombre de titres	633 713	576 079
Nombre d'actionnaires	410	392
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant	79 590 653	67 902 359
Nombre de titres émis	798 017	681 374
Nombre d'actionnaires nouveaux	114	81
<u>Rachats effectués</u>		
Montant	(68 911 271)	(62 158 840)
Nombre de titres rachetés	690 940	(623 740)
Nombre d'actionnaires sortants	(47)	(63)
<u>Autres mouvements</u>		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 351	49 810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	52 782	(1 598)
Régularisation des sommes non distribuables	6 772	3 619
Frais de négociation de titres	0	(826)
<u>Capital en fin d'exercice</u>		
Montant	73 979 992	63 203 706
Nombre de titres	740 790	633 713
Nombre d'actionnaires	477	410

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 à : 2 722.395 DT contre : 2 396.755 DT pour la même période de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
<u>Revenus des obligations</u>				
- Intérêts	471 056	1 852 259	423 726	1 625 600
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>				
- Intérêts des BTA et BTZC	197 238	778 793	192 573	676 996
<u>Revenus des titres OPCVM</u>				
- Dividendes	0	91 343	0	94 159
TOTAL	668 294	2 722 395	616 299	2 396 755

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 à : 1 050.439 DT contre : 882.343 DT pour la même période de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
Intérêts des billets de trésorerie	23 969	72 216	15 813	61 571
Intérêts des comptes à terme	112 892	410 710	128 110	581 080
Intérêts des certificats de dépôt	214 708	525 386	54 600	211 656
Intérêts des dépôts à vue	9 781	42 126	5 915	28 036
TOTAL	361 349	1 050 439	204 437	882 343

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 à : 286.722 DT contre : 263.273 DT pour la même période de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
Rémunération du dépositaire	1 268	5 000	1 257	5 000
Rémunération du distributeur	76 090	281 722	65 784	258 273
TOTAL	77 358	286 722	67 041	263 273

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 à : 372.128 DT contre : 140.082 DT pour la même période de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
Honoraires du commissaire aux comptes	3 390	13 450	3 381	13 450
Redevances du CMF	19 022	70 428	16 446	64 567
Rémunération du PDG	3 114	12 353	3 105	12 353
Rémunération du personnel	4 201	15 813	3 299	12 471
Etat, taxes et versements assimilés	2 139	7 889	1 624	6 541
Loyer	378	1 500	377	1 500
Contribution conjoncturelle	54 363	215 681	0	0
Publications et frais divers	1 412	5 600	877	3 464
Jetons de présence	3 949	15 635	4 744	18 872
Maintenance logiciel BFI	1 694	6 720	1 694	6 735
Autres services extérieurs	0	0	0	130
Divers publicité (compagne)	2 433	7 059	0	0
TOTAL	96 095	372 128	35 547	140 082

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.

NOTE 15 : EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées. Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la « TES » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité. En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 215.681 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et a été payée au Trésor public le 28/12/2017.

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS

FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **AMEN PREMIERE SICAV** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 158.555.692 DT et un résultat de la période de 6.368.760 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **AMEN PREMIERE SICAV**, comprenant le bilan au 31 Décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **AMEN PREMIERE SICAV** arrêtés au 31 Décembre 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 décembre 2017 16,98% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,02% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 131.605.692 DT au 31 décembre 2017, et représente une quote-part de 83% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3% au delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par **Amen Première Sicav** et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 31 décembre 2017, à **16.880.422 DT**, représentant ainsi une quote-part de **10,65% de l'actif** de la société **Amen Première Sicav**, soit 0,65% au delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes :
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING
Dorsaf LITAIEM

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIF</u>			
AC1	Portefeuille Titres	<u>131 605 692,297</u>	<u>149 836 519,362</u>
a-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	2 599 964,934	3 809 895,670
b-	Obligations et valeurs assimilées	129 005 727,363	146 026 623,692
c-	Autres valeurs	-	-
AC2	Placements monétaires et disponibilités	<u>26 915 570,380</u>	<u>31 360 573,700</u>
a-	Placements monétaires	991 565,119	0,000
b-	Disponibilités	25 924 005,261	31 360 573,700
AC4	Autres actifs	34 428,916	48 746,219
TOTAL ACTIF		158 555 691,593	181 245 839,281
<u>PASSIF</u>			
PA1	Dettes sur Opérations de Pensions Livrées	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	Opérateurs créditeurs	<u>345 025,119</u>	<u>652 326,150</u>
a-	Opérateurs créditeurs	345 025,119	652 326,150
PA3	Autres créditeurs divers	<u>133 688,508</u>	<u>39 524,396</u>
a-	Autres créditeurs divers	133 688,508	39 524,396
TOTAL PASSIF		478 713,627	691 850,546
<u>ACTIF NET</u>			
CP1	Capital	152 430 466,794	173 753 786,513
CP2	Sommes distribuables	<u>5 646 511,172</u>	<u>6 800 202,222</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs	539,568	912,080
b-	Sommes distribuables de l'exercice	5 645 971,604	6 799 290,142
ACTIF NET		158 076 977,966	180 553 988,735
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		158 555 691,593	181 245 839,281

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>1 667 142,569</u>	<u>7 498 837,246</u>	<u>1 751 568,821</u>	<u>7 590 314,384</u>
Revenus des placements monétaires	3.2	<u>514 096,183</u>	<u>1 832 920,571</u>	<u>493 654,906</u>	<u>1 970 258,094</u>
Total des revenus des placements		<u>2 181 238,752</u>	<u>9 331 757,817</u>	<u>2 245 223,727</u>	<u>9 560 572,478</u>
Intérêts des mises en pension*	3.10	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-5 056,882</u>
Charges de gestion des placements	3.11	<u>-403 531,641</u>	<u>-1 634 948,086</u>	<u>-402 729,144</u>	<u>-1 698 056,013</u>
Revenu net des placements		<u>1 777 707,111</u>	<u>7 696 809,731</u>	<u>1 842 494,583</u>	<u>7 857 459,583</u>
Autres charges*	3.12	<u>-223 274,352</u>	<u>-821 013,683</u>	<u>-58 196,544</u>	<u>-246 476,283</u>
Résultat d'exploitation		<u>1 554 432,759</u>	<u>6 875 796,048</u>	<u>1 784 298,039</u>	<u>7 610 983,300</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-1 079 248,422</u>	<u>-1 229 824,444</u>	<u>-603 654,456</u>	<u>-811 693,158</u>
Sommes distribuables de la période		<u>475 184,337</u>	<u>5 645 971,604</u>	<u>1 180 643,583</u>	<u>6 799 290,142</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>1 079 248,422</u>	<u>1 229 824,444</u>	<u>603 654,456</u>	<u>811 693,158</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>-138 052,480</u>	<u>-213 881,937</u>	<u>230 421,697</u>	<u>330 936,086</u>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>207 690,463</u>	<u>-293 115,543</u>	<u>-145 062,194</u>	<u>-631 984,478</u>
Frais de négociation de titres		<u>-30,319</u>	<u>-38,648</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		<u>1 624 040,423</u>	<u>6 368 759,920</u>	<u>1 869 657,542</u>	<u>7 309 934,908</u>

* Les intérêts courus sur pension livrée ont été reclassés de la rubrique "Autres Charges" à la rubrique "Intérêts des mises en pension".

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 624 040,423</u>	<u>6 368 759,920</u>	<u>1 869 657,542</u>	<u>7 309 934,908</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>1 554 432,759</u>	<u>6 875 796,048</u>	<u>1 784 298,039</u>	<u>7 610 983,300</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>-138 052,480</u>	<u>-213 881,937</u>	<u>230 421,697</u>	<u>330 936,086</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>207 690,463</u>	<u>-293 115,543</u>	<u>-145 062,194</u>	<u>-631 984,478</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>-30,319</u>	<u>-38,648</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 127 303,454</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 889 382,375</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-29 132 912,697</u>	<u>-21 718 467,215</u>	<u>-13 721 190,942</u>	<u>-25 149 043,922</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>128 048 872,533</u>	<u>465 304 300,402</u>	<u>114 469 253,047</u>	<u>459 380 935,595</u>
<u>Capital</u>	<u>124 600 140,641</u>	<u>452 433 626,838</u>	<u>110 919 631,252</u>	<u>444 095 759,813</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-595 024,500</u>	<u>-1 646 967,677</u>	<u>-215 181,702</u>	<u>-470 053,429</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>4 043 756,392</u>	<u>14 517 641,241</u>	<u>3 764 803,497</u>	<u>15 755 229,211</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-157 181 785,230</u>	<u>-487 022 767,617</u>	<u>-128 190 443,989</u>	<u>-484 529 979,517</u>
<u>Capital</u>	<u>-152 782 410,575</u>	<u>-473 378 668,029</u>	<u>-124 055 086,013</u>	<u>-468 321 749,270</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>723 729,426</u>	<u>1 775 725,663</u>	<u>233 168,810</u>	<u>459 560,759</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-5 123 104,081</u>	<u>-15 419 825,251</u>	<u>-4 368 526,786</u>	<u>-16 667 791,006</u>
Variation de l'actif net	-27 508 872,274	-22 477 010,749	-11 851 533,400	-25 728 491,389
AN4 <u>Actif net</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>185 585 850,240</u>	<u>180 553 988,735</u>	<u>192 405 522,135</u>	<u>206 282 480,124</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>158 076 977,966</u>	<u>158 076 977,966</u>	<u>180 553 988,735</u>	<u>180 553 988,735</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>1 815 047</u>	<u>1 742 594</u>	<u>1 874 095</u>	<u>1 985 124</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>1 532 910</u>	<u>1 532 910</u>	<u>1 742 594</u>	<u>1 742 594</u>
Valeur liquidative	103,122	103,122	103,612	103,612
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	3,39%	3,29%	3,67%	3,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-12-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2017 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	2 599 964,934
Obligations	2	71 070 219,933
Bons de trésor assimilable	3	57 935 507,430
Total		131 605 692,297

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net
AMEN TRESOR SICAV	24 699	2 599 964,934	2 599 964,934	1,64%
TOTAL	24 699	2 599 964,934	2 599 964,934	1,64%

(2) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	400 000,000	402 660,000	0,25%	
ABSUB2016-11	5 000	400 000,000	402 660,000	0,25%	
AIL 2013	10 000	200 000,000	206 600,000	0,13%	
AIL 2015-1	2 000	200 000,000	205 059,200	0,13%	
AB 2009 CA	18 000	839 988,000	849 325,200	0,54%	
AB 2009 CB	13 000	606 658,000	613 619,932	0,39%	
AB 2010	80 000	4 266 602,665	4 331 338,668	2,74%	
AB 2011-1	20 000	800 000,000	810 368,000	0,51%	
AB 2011-1VAR	20 000	800 000,000	809 824,000	0,51%	
AB 2012B	60 000	3 000 000,000	3 042 336,000	1,92%	
AB 2012BB	10 000	500 000,000	507 056,000	0,32%	
AB 2014	20 000	1 200 000,000	1 259 536,000	0,80%	
AB 2014A2	5 000	300 000,000	314 884,000	0,20%	
AB 2008 TA	25 000	999 980,498	1 032 050,456	0,65%	
AB 2008 TAA	40 000	1 599 975,900	1 651 287,834	1,04%	
AB 2008 TB	15 000	825 000,000	853 476,000	0,54%	
ATB 2007/1	30 000	1 500 000,000	1 547 400,000	0,98%	
ATB 2007/11	15 000	750 000,000	773 700,000	0,49%	
ATB 2009 TA2	30 000	750 000,000	770 520,000	0,49%	
ATB 2009 TB1	5 000	350 000,000	359 884,000	0,23%	
ATL 2011-11	5 000	200 000,000	208 820,000	0,13%	
ATL 2013-2TF	10 000	600 000,000	604 448,000	0,38%	
ATL 2014-1TF	5 000	200 000,000	209 280,000	0,13%	
ATL 2014-3	15 000	900 000,000	948 876,000	0,60%	
ATL 2015-1	3 000	300 000,000	308 877,600	0,20%	
ATL 2016-1 C	7 000	700 000,000	722 355,200	0,46%	
ATL 2017-1	15 000	1 500 000,000	1 574 880,000	1,00%	
ATL 2017-1A	5 000	500 000,000	524 960,000	0,33%	
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 013 336,000	0,64%	
ATILESG15-2A	5 000	300 000,000	300 356,000	0,19%	
ATTIJ 2010	20 000	285 687,619	297 639,619	0,19%	
ATTIJ 2017	4 000	400 000,000	413 948,800	0,26%	
ATTIJ 2017	10 000	1 000 000,000	1 036 332,967	0,66%	
ATTLEA2012/1	10 000	400 000,000	411 968,000	0,26%	
ATTILES2015A	15 000	900 000,000	938 076,000	0,59%	
ATTILES2016C	7 000	700 000,000	719 140,800	0,45%	
BATAM 2001(i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BH 2009	40 000	2 153 837,264	2 154 129,708	1,36%	
BNA 2009	10 000	466 660,000	481 517,666	0,30%	
BNA 20091	10 000	466 660,000	481 517,666	0,30%	
BTE 2009	15 000	300 000,000	303 732,000	0,19%	
BTE 20099	15 000	300 000,000	303 732,000	0,19%	
BTE 2010	25 000	750 000,000	758 600,000	0,48%	
BTE 2010 AP	7 000	210 000,000	212 744,000	0,13%	

BTE 2011B	5 000	375 000,000	391 748,000	0,25%
BTE 2016	10 000	1 000 000,000	1 055 304,000	0,67%
BTK 2009 CA	10 000	533 325,999	553 666,907	0,35%
BTK 2009 B	30 000	900 000,000	934 800,000	0,59%
CIL 2013/1B	5 000	300 000,000	301 240,000	0,19%
CIL 2014/1	5 000	200 000,000	205 364,000	0,13%
CIL 2014/2	3 000	180 000,000	190 075,200	0,12%
CIL 2015/2	10 000	600 000,000	606 336,000	0,38%
CIL 2016/1	10 000	800 000,000	830 248,000	0,53%
CIL 2016/2	10 000	1 000 000,000	1 052 600,000	0,67%
CIL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 031 320,000	0,65%
EL WIFECK 2013	5 000	100 000,000	103 776,000	0,07%
HL 2013/1	5 000	100 000,000	103 464,000	0,07%
HL 2013/2B	7 500	600 000,000	629 676,000	0,40%
HL 2014-1AA	10 000	400 000,000	404 224,000	0,26%
HL 2015-B	10 000	1 000 000,000	1 006 424,000	0,64%
HL 2015-2B	14 000	1 400 000,000	1 467 200,000	0,93%
HL 2016/1	5 000	400 000,000	412 540,000	0,26%
HL 2016-1	10 000	800 000,000	825 080,000	0,52%
HL 2016-02	10 000	1 000 000,000	1 005 848,000	0,64%
HL 2017-02	4 500	450 000,000	463 550,400	0,29%
HL 2017-02B	3 000	300 000,000	309 033,600	0,20%
HL 2017-1	12 000	1 200 000,000	1 267 104,000	0,80%
MODSING2012	5 000	300 000,000	313 548,000	0,20%
SERVICOM16	1 000	100 000,000	102 498,400	0,06%
STB2008/1B	25 000	1 093 750,000	1 128 490,000	0,71%
TLG 2013/2	2 000	160 000,000	168 795,200	0,11%
TLG 2015-1B	5 000	500 000,000	516 104,000	0,33%
TL SUB 2016	2 500	250 000,000	263 162,000	0,17%
TLG 2016-1 B	15 000	1 500 000,000	1 570 853,959	0,99%
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	362 446,000	0,23%
Attij leasing 2017-1	14 000	1 400 000,000	1 402 620,800	0,89%
UIB 2009-1 C	60 000	3 600 000,000	3 677 568,000	2,33%
UIB 2011-1 B	15 000	1 050 000,000	1 068 564,000	0,68%
UIB 2011-1BB	5 000	350 000,000	356 188,000	0,23%
UIB 2011-2	10 000	285 704,285	298 120,285	0,19%
UIB 2011-22	10 000	285 704,285	298 120,285	0,19%
UIB 2012-1A	36 157	1 549 580,549	1 625 741,654	1,03%
UIB 2012/1AA	93 370	3 999 970,800	4 232 922,727	2,68%
UIBSUB2016	16 000	1 600 000,000	1 693 427,200	1,07%
UNICTOR 2013	15 000	300 000,000	303 636,000	0,19%
UNICTOR2013	9 500	190 000,000	192 302,800	0,12%
UNIFAC 2015B	4 800	384 000,000	402 981,120	0,25%
UNIFAC15B1	3 200	256 000,000	268 654,080	0,17%
TOTAL		70 964 085,864	71 070 219,933	44,96%

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus values réalisées sur BTA.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net
BTA 5.50% 02/2020A	4 016	3 964 153,440	4 155 272,679	2,63%
BTA 5.50% 10/2020	13 000	13 000 000,000	13 133 356,848	8,31%
BTA 5.50% 10/2020A	4 000	4 000 000,000	4 042 686,575	2,56%
BTA 5.6% -08/2022	4 000	3 921 200,000	4 005 216,987	2,53%
BTA 5.6% -08/2022B	11 000	11 000 000,000	11 192 769,726	7,08%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 013 683,288	2,54%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	499 290,411	0,32%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	498 860,411	0,32%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	499 290,411	0,32%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	499 075,411	0,32%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	998 340,822	0,63%
BTA 6.90%-05/2022	5 000	5 010 000,000	5 176 460,959	3,27%
BTA13042028	1 000	915 000,000	953 621,354	0,60%
BTA13042028A	4 000	3 752 800,000	3 907 285,434	2,47%
BTA13042028B	2 000	1 864 000,000	1 941 242,720	1,23%
BTA13042028C	2 500	2 322 500,000	2 419 053,394	1,53%
TOTAL		56 489 403,440	57 935 507,430	36,65%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des obligations	922 158,875	3 561 697,527	871 937,958	3 497 684,572
Dividendes	0,000	761 990,843	0,000	661 443,024
Revenus des BTA	744 983,694	3 175 148,876	879 630,863	3 431 186,788
TOTAL	1 667 142,569	7 498 837,246	1 751 568,821	7 590 314,384

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique est 991.565,119 DT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Avaliseur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD210318	21/12/2017	Tunisie Leasing	-	500 000,000	21/03/2018	7 361,963	492 638,037	493 523,263	7,50%	0,31%
CD240118	05/12/2017	Attijari leasing	-	500 000,000	24/01/2018	4 232,513	495 767,487	498 041,856	7,70%	0,32%
TOTAL				1 000 000,000		11 594,476	988 405,524	991 565,119		0,63%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des Placement en compte courant à terme	261 252,168	1 080 373,996	307 585,909	1 229 176,017
Revenus des Billets de trésorerie	0,000	0,000	0,000	1 232,068
Revenus des Certificats de dépôt	120 768,075	242 631,209	75 949,647	263 368,069
Revenus de Comptes Rémunérés	72 245,684	266 843,482	54 272,000	238 658,666
Revenus des Pensions Livrées	59 830,256	243 071,884	55 847,350	237 823,274
TOTAL	514 096,183	1 832 920,571	493 654,906	1 970 258,094

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2017 à 25.924.005,261 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	20 000 000,000	14 293 241,536	9,04%
Avoirs en banque		11 630 763,725	7,36%
TOTAL	20 000 000,000	25 924 005,261	16,40%

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
OPT011217-190118	AMEN BANK	011217-190118*	200 892,800	2,79%-6,00%**
OPT041217-220118	AMEN BANK	041217-220118*	251 070,137	2,79%-6,00%**
OPT080118-260218	AMEN BANK	080118-260218*	300 642,082	2,79%-6,00%**
OPT111217-290118	AMEN BANK	111217-290118*	250 963,123	2,79%-6,00%**
OPT151217-020218	AMEN BANK	151217-020218*	250 901,973	2,79%-6,00%**
OPT181217-050218	AMEN BANK	181217-050218*	200 684,888	2,79%-6,00%**
OPT211117-090118	AMEN BANK	211117-090118*	1 005,075	2,79%-6,00%**
OPT211217-080218	AMEN BANK	211217-080218*	200 648,198	2,79%-6,00%**
OPT241117-120118	AMEN BANK	241117-120118*	150 733,808	2,79%-6,00%**
OPT271117-150118	AMEN BANK	271117-150118*	100 860,712	5,10%-6,20%**
OPT291117-170118	AMEN BANK	291117-170118*	150 687,946	2,79%-6,00%**
PLACT020118	AMEN BANK	02/01/2018	3 612 124,274	6,83%
PLACT060218	AMEN BANK	06/02/2018	1 535 137,315	6,94%
PLACT080318	AMEN BANK	08/03/2018	1 512 054,575	6,79%
PLACT090218	AMEN BANK	09/02/2018	2 024 073,644	6,78%
PLACT180118	AMEN BANK	18/01/2018	2 030 476,712	6,75%
PLACT300118	AMEN BANK	30/01/2018	1 520 284,274	6,78%
TOTAL			14 293 241,536	

* il s'agit des échéances minimales et maximales des placements Optimax.

** il s'agit des taux minimaux et maximaux des placements Optimax.

3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Intérêt courus /compte rémunéré	31 778,680	48 746,219
Intérêts intercalaires à recevoir	2 650,236	0,000
Total	34 428,916	48 746,219

3.5 Dettes sur Opérations de Pensions Livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2017.

3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Gestionnaire	29 902,494	7 829,482
Dépositaire	315 122,625	644 496,668
Total	345 025,119	652 326,150

3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Retenue à la Source	94 798,589	9 197,076
Jetons de Présence	22 500,000	10 684,799
TCL	1 540,856	2 440,843
CMF	14 849,063	17 201,678
Total	133 688,508	39 524,396

3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2016	173 753 786,513
Souscriptions	452 433 626,838
Rachats	-473 378 668,029
Frais de négociation de titres	-38,648
VDE/emp.société	-2 000 000,000
VDE/titres.Etat	-3 316,040
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	-37,558
+/- V réal/titres Etat	57 493,054

+/- V réal/ titres OPCVM	-350 571,425
+/- V report/oblig.société	2 000 000,000
+/- V report/titres.Etat	29 338,480
+/- V report/titres OPCVM	-239 904,377
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-1 646 967,677
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	1 775 725,663
Capital au 31-12-2017	152 430 466,794

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à -22.477.010,749 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2017 est de 1.532.910 contre 1.742.594 au 31/12/2016.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2016	1 533
Nombre d'actionnaires entrants	55
Nombre d'actionnaires sortants	-194
Nombre d'actionnaires au 31-12-2017	1 394

3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2017 s'élèvent à 5 646 511,172 DT contre 6 800 202,222 DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Sommes distribuables des exercices antérieurs	539,568	912,080
Résultat d'exploitation	6 875 796,048	7 610 983,300
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 229 824,444	-811 693,158
Total	5 646 511,172	6 800 202,222

3.10- Intérêts des mises en pensions :

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016*
Intérêts courus sur pension livrée	0,000	0,000	0,000	5 056,882
Total	0,000	0,000	0,000	5 056,882

*Il s'agit d'une pension livrée d'un montant de 2 000 524,932 dinars au profit d'ATTIJARI BANK opérée en date du 30 juin 2016 pour une durée de vingt jours au taux de 4,55%.

3.11- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire, composée d'honoraires de gestion administrative calculés sur la base de 0,2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération du dépositaire composée d'une commission de dépositaire calculée sur la base d'un taux variable selon le montant de l'actif de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de distribution calculée sur la base de 0,59%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et ce, conformément aux dispositions de la convention de dépôt conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN BANK.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	113 447,232	474 000,000	93 469,193	474 000,000
Rémunération du dépositaire	290 084,409	1 160 948,086	309 259,951	1 224 056,013
Total	403 531,641	1 634 948,086	402 729,144	1 698 056,013

3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Il enregistre également la Contribution Conjoncturelle exceptionnelle (CCE) instituée par la loi de finances pour l'année 2017 et calculée sur la base de 7,5% du résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/2016.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Redevance du CMF	48 266,960	192 481,519	51 457,562	203 669,883
Sces bancaires et assimilés	804,043	3 040,521	566,618	3 457,987
TCL	6 882,474	20 851,694	2 971,884	19 472,823
Jetons de présence	23 442,201	33 816,201	3 200,480	19 875,590
Contribution exceptionnelle*	143 878,674	570 823,748	0,000	0,000
Total	223 274,352	821 013,683	58 196,544	246 476,283

*En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 570.824 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et a été payée au Trésor Public à la fin de cet exercice.

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 42.257.848 DT et un résultat de la période de 1.552.560 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 décembre 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2017 20,46% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,46% au delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 33.602.799 DT au 31 Décembre 2017, et représente une quote-part de 79,52% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,48% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes :
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING
Dorsaf LITAIEM

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIF</u>			
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>33 109 275,403</u>	<u>40 026 420,997</u>
a-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	1 555,387	2 514 414,952
b-	Obligations et valeurs assimilées	33 107 720,016	37 512 006,045
c-	Autres valeurs	-	-
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>9 140 473,003</u>	<u>10 958 782,256</u>
a-	Placements monétaires	493 523,263	0,000
b-	Disponibilités	8 646 949,740	10 958 782,256
AC4	<u>Autres actifs</u>	<u>8 099,534</u>	<u>3 726,330</u>
TOTAL ACTIF		42 257 847,940	50 988 929,583
<u>PASSIF</u>			
PA1	<u>Dettes sur Opérations de Pension livrée</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>90 160,072</u>	<u>106 352,178</u>
a-	Opérateurs créditeurs	90 160,072	106 352,178
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>33 805,553</u>	<u>21 992,978</u>
a-	Autres créditeurs divers	33 805,553	21 992,978
TOTAL PASSIF		123 965,625	128 345,156
<u>ACTIF NET</u>			
CP1	<u>Capital</u>	40 461 046,751	48 925 997,820
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>1 672 835,564</u>	<u>1 934 586,607</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice	1 672 835,564	1 934 586,607
ACTIF NET		42 133 882,315	50 860 584,427
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42 257 847,940	50 988 929,583

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.10	<u>394 038,946</u>	<u>1 984 292,299</u>	<u>456 904,224</u>	<u>1 907 960,940</u>
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.11	<u>104 843,659</u>	<u>393 247,088</u>	<u>91 113,165</u>	<u>416 109,218</u>
Total des revenus des placements		<u>498 882,605</u>	<u>2 377 539,387</u>	<u>548 017,389</u>	<u>2 324 070,158</u>
CH 3 <u>Intérêts des mises en pension</u>	3.12	<u>0,000</u>	<u>-6 151,722</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.13	<u>-89 713,039</u>	<u>-391 426,563</u>	<u>-100 295,377</u>	<u>-406 243,016</u>
Revenu net des placements		<u>409 169,566</u>	<u>1 979 961,102</u>	<u>447 722,012</u>	<u>1 917 827,142</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.14	<u>-62 371,732</u>	<u>-217 826,292</u>	<u>-16 023,274</u>	<u>-66 815,356</u>
Résultat d'exploitation		<u>346 797,834</u>	<u>1 762 134,810</u>	<u>431 698,738</u>	<u>1 851 011,786</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>19 952,171</u>	<u>-89 299,246</u>	<u>107 410,465</u>	<u>83 574,821</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>366 750,005</u>	<u>1 672 835,564</u>	<u>539 109,203</u>	<u>1 934 586,607</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-19 952,171</u>	<u>89 299,246</u>	<u>-107 410,465</u>	<u>-83 574,821</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>4 282,087</u>	<u>12 570,687</u>	<u>3 624,514</u>	<u>-54 636,168</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>-1 880,730</u>	<u>-222 113,117</u>	<u>4 446,599</u>	<u>-80 151,987</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>-10,870</u>	<u>-32,285</u>	<u>0,000</u>	<u>-48,533</u>
Résultat net de la période		<u>349 188,321</u>	<u>1 552 560,095</u>	<u>439 769,851</u>	<u>1 716 175,098</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>349 188,321</u>	<u>1 552 560,095</u>	<u>439 769,851</u>	<u>1 716 175,098</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>346 797,834</u>	<u>1 762 134,810</u>	<u>431 698,738</u>	<u>1 851 011,786</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>4 282,087</u>	<u>12 570,687</u>	<u>3 624,514</u>	<u>-54 636,168</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>-1 880,730</u>	<u>-222 113,117</u>	<u>4 446,599</u>	<u>-80 151,987</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>-10,870</u>	<u>-32,285</u>	<u>0,000</u>	<u>-48,533</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>533 150,534</u>	<u>-10 279 262,207</u>	<u>2 400 852,315</u>	<u>-241 514,344</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>11 364 411,557</u>	<u>31 507 191,647</u>	<u>17 863 680,080</u>	<u>39 437 865,189</u>
<u>Capital</u>	<u>10 244 535,965</u>	<u>28 737 726,589</u>	<u>16 665 353,062</u>	<u>37 180 698,335</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>286 375,068</u>	<u>968 974,227</u>	<u>-52 134,763</u>	<u>-79 821,326</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>833 500,524</u>	<u>1 800 490,831</u>	<u>1 250 461,781</u>	<u>2 336 988,180</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-10 831 261,023</u>	<u>-41 786 453,854</u>	<u>-15 462 827,765</u>	<u>-39 679 379,533</u>
<u>Capital</u>	<u>-9 764 458,127</u>	<u>-38 156 295,711</u>	<u>-14 449 708,016</u>	<u>-37 485 143,255</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-272 902,205</u>	<u>-1 354 903,781</u>	<u>45 584,233</u>	<u>70 766,990</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-793 900,691</u>	<u>-2 275 254,362</u>	<u>-1 058 703,982</u>	<u>-2 265 003,268</u>
Variation de l'actif net	<u>882 338,855</u>	<u>-8 726 702,112</u>	<u>2 840 622,166</u>	<u>1 474 660,754</u>
AN4 <u>Actif net</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>41 251 543,460</u>	<u>50 860 584,427</u>	<u>48 019 962,261</u>	<u>49 385 923,673</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>42 133 882,315</u>	<u>42 133 882,315</u>	<u>50 860 584,427</u>	<u>50 860 584,427</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>1 000 933</u>	<u>1 266 050</u>	<u>1 206 708</u>	<u>1 274 204</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>1 013 791</u>	<u>1 013 791</u>	<u>1 266 050</u>	<u>1 266 050</u>
Valeur liquidative	<u>41,560</u>	<u>41,560</u>	<u>40,172</u>	<u>40,172</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>3,34%</u>	<u>3,46%</u>	<u>3,78%</u>	<u>3,65%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

SICAV AMEN est une SICAV mixte de capitalisation. Les états financiers arrêtés au 31-12-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille- titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2017 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à la date d'arrêté de la situation pour les titres OPCVM.

2.3- Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	1 555,387
Obligations et Valeurs assimilés	2	33 107 720,016
Total		33 109 275,403

1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net
Banque de Tunisie	193	312,350	1 555,387	0,00%
Total	193	312,350	1 555,387	0,00%

2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	20 123 800,742
Obligations (b)	12 983 919,274
Total	33 107 720,016

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net
BTA12022020	3 525	3 507 022,500	3 644 275,377	8,65%
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 047 013,698	11,98%
BTA110319	1 700	1 773 000,000	1 799 827,726	4,27%
BTA110319A	1 600	1 645 181,818	1 657 091,507	3,94%
BTA110319B	1 000	1 015 550,000	1 051 232,192	2,49%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 508 511,781	3,58%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 951 256,110	7,00%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 496 971,086	3,55%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	967 621,265	2,30%
Total	19 725	19 696 254,318	20 123 800,742	47,76%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès de SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/12/17	31/12/16
Montant	9 794,521	0,000

(b) Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2017	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB 2016-1	10 000	800 000,000	805 320,000	1,91%	
ABSUB2016-11	5 000	400 000,000	402 660,000	0,96%	
AIL 2013	2 000	40 000,000	41 320,000	0,10%	
AB 2009 CA	18 000	839 988,749	849 319,949	2,02%	
AB 2009 CB	13 000	606 661,790	613 619,390	1,46%	
AB 2010	2 000	106 666,001	108 283,601	0,26%	
AB 2012B	9 000	450 000,000	456 350,400	1,08%	
AB 2012B	2 141	107 050,000	108 560,690	0,26%	
ATB 2009 TB1	5 000	350 000,000	359 884,000	0,85%	
ATB 2009 TB1	10 000	700 000,000	719 768,000	1,71%	
ATL 2015-1	2 000	200 000,000	205 918,400	0,49%	
ATL 2016-1 C	3 000	300 000,000	309 580,800	0,73%	
ATL 2017-1	5 000	500 000,000	524 960,000	1,25%	
ATILESG15-2A	4 000	240 000,000	240 284,800	0,57%	
ATTILES2015A	7 000	420 000,000	437 768,800	1,04%	
ATTILES2016C	3 000	300 000,000	308 203,200	0,73%	
CIL 2014/2	5 000	300 000,000	316 792,000	0,75%	
CIL 2015/2	4 000	240 000,000	242 534,400	0,58%	
CIL 2016/1	5 000	400 000,000	415 124,000	0,99%	
CIL 2017-1	5 000	500 000,000	515 660,000	1,22%	
HL 2013/1	2 250	45 000,000	46 558,800	0,11%	
HL 2015-01A	2 000	120 000,000	124 982,400	0,30%	
HL 2015-B	10 000	1 000 000,000	1 006 424,000	2,39%	
HL 2015-2B	10 000	1 000 000,000	1 048 000,000	2,49%	
HL 2016-02	4 000	400 000,000	402 339,200	0,95%	
HL 2017-1	4 000	400 000,000	422 368,000	1,00%	
SERVICOM16	500	50 000,000	51 249,200	0,12%	
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	362 446,000	0,86%	
Attij leasing 2017-1	3 000	300 000,000	300 561,600	0,71%	
UIB 2012-1A	14 462	619 796,487	650 259,244	1,54%	
UNIFAC2015A	2 800	224 000,000	235 338,880	0,56%	
UNIFAC2015B1	4 200	336 000,000	351 479,520	0,83%	
TOTAL	179 853	12 645 163	12 983 919,274	30,82%	

3.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 493 523,263 DT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD210318	21/12/2017	Tunisie Leasing	500 000	21/03/2018	9 202,454	490 797,546	493 523,263	7,50%	1,17%
TOTAL			500 000		9 202,454	490 797,546	493 523,263		1,17%

3.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2017 à 8.646.949,740 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	5 150 000,000	5 242 073,173	12,44%
Avoirs en banque		3 404 876,567	8,08%
TOTAL	5 150 000,000	8 646 949,740	20,52%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
OPT030118-210218	AMEN BANK	030118-210218*	150 366,904	2,79%-6,00%**
OPT080118-260218	AMEN BANK	080118-260218*	100 214,027	2,79%-6,00%**
OPT211117-090118	AMEN BANK	211117-090118*	150 761,326	2,79%-6,00%**
OPT241117-120118	AMEN BANK	241117-120118*	100 489,206	2,79%-6,00%**
OPT271117-150118	AMEN BANK	271117-150118*	100 860,712	5,10%-6,20%**
OPT291117-170118	AMEN BANK	291117-170118*	100 458,630	2,79%-6,00%**
PLACT020118	AMEN BANK	02/01/2018	516 017,754	6,83%
PLACT060218	AMEN BANK	06/02/2018	511 712,438	6,94%
PLACT080118	AMEN BANK	08/01/2018	1 031 137,315	6,83%
PLACT120218	AMEN BANK	12/02/2018	511 753,425	7,15%
PLACT020318	AMEN BANK	02/03/2018	504 464,658	6,79%
PLACT090218	AMEN BANK	09/02/2018	506 018,411	6,78%
PLACT270218	AMEN BANK	27/02/2018	706 553,381	6,78%
PLACT280318	AMEN BANK	28/03/2018	251 264,986	6,79%
TOTAL			5 242 073,173	

* il s'agit des échéances minimales et maximales des placements Optimax.

** il s'agit des taux minimaux et maximaux des placements Optimax.

3.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/12/2017 8.099,534 DT contre 3.726,330 DT au 31/12/2016. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Intérêts courus sur comptes rémunérés	8 099,534	3 726,330
Total	8 099,534	3 726,330

3.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2017.

3.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Gestionnaire	7 068,133	7 992,520
Dépositaire	83 091,939	98 359,658
Total	90 160,072	106 352,178

3.7- Autres créditeurs divers :

Les autres créditeurs divers sont détaillés dans le tableau ci-après :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Etat	920,828	920,828
Retenue à la source	5 705,440	3 432,912
Intérêt Emetteur reçu d'avance	2 835,616	2 835,616
Jetons de présence	20 809,598	10 807,360
CMF	3 534,071	3 996,262
Total	33 805,553	21 992,978

3.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à -8.726.702,112 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital -10.014.073,391

Variation de la part du revenu 1.287.371,279

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2016 (1)	50 475 120,142 *
Variation de la part du capital (2)	-10 014 073,391
Souscriptions	28 737 726,589
Rachats	-38 156 295,711
Frais de négociation de titres	-32,285
VDE/act.cote	1 243,037
VDE/titres.Etat	-79 013,818
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	-10,132
+/- V réal/act.cote	-4 770,000
+/- V réal/titres Etat	-10 043,182
+/- V réal/ titres OPCVM	-207 289,803

+/- V report/act.cote	1 498,248	
+/- V report/titres Etat	89 544,000	
+/- V report/titres OPCVM	-700,780	
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	968 974,227	
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	-1 354 903,781	
Capital au 31-12-2017 (1)+(2)		40 461 046,751

(*) : Etant donné que SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation, le montant de 50 475 120,142 DT est constitué du capital au 31/12/2016 de 48 925 997,820 DT augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à 1 934 586,607 DT et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de (385 464,285) DT.

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2017 au 31/12/2017	du 01/01/2016 au 31/12/2016
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-385 464,285	-11 589,909
Résultat d'exploitation	1 762 134,810	1 851 011,786
Régularisation du résultat d'exploitation	-89 299,246	83 574,821
Total	1 287 371,279	1 922 996,698

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2016	491
Nombre d'actionnaires entrants	29
Nombre d'actionnaires sortants	-77
Nombre d'actionnaires au 31-12-2017	443

3.9- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Les sommes capitalisables se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Sommes capitalisables exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	1 762 134,810	1 851 011,786
Régularisation du résultat d'exploitation	-89 299,246	83 574,821
Total	1 672 835,564	1 934 586,607

3.10 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Dividendes	0,000	262 692,806	0,000	144 887,326
Revenus des obligations	181 311,072	807 949,355	208 445,654	732 742,968
Revenus des BTA	212 727,874	913 650,138	248 458,570	1 030 330,646
Total	394 038,946	1 984 292,299	456 904,224	1 907 960,940

3.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des Placements en compte courant à terme	69 852,263	321 530,859	89 154,593	351 208,491
Revenus des Billets de trésorerie	0,000	0,000	0,000	616,037
Revenus des Certificats de dépôt	14 778,962	28 873,771	1 958,572	31 089,530
Revenus des Pensions livrées	10 245,758	23 913,477	0,000	14 110,160
Revenus du Compte rémunéré	9 966,676	18 928,981	0,000	19 085,000
Total	104 843,659	393 247,088	91 113,165	416 109,218

3.12- Intérêts des mises en pensions :

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Intérêts courus sur pension livrée	0,000	6 151,722	0,000	0,000
Total	0,000	6 151,722	0,000	0,000

3.13- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire, calculée sur la base de 0,2% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, ainsi que la rémunération du dépositaire composée d'une commission de dépositaire calculée sur la base d'un taux variable selon le montant de l'actif de SICAV AMEN et d'une commission de distribution calculée sur la base de 0,59% TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément aux dispositions de la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	20 960,992	91 454,808	23 433,498	96 122,333
Rémunération du dépositaire	68752,047	299 971,755	76 861,879	310 120,683
Total	89 713,039	391 426,563	100 295,377	406 243,016

3.14- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Il enregistre également la Contribution Conjoncturelle exceptionnelle(CCE) instituée par la loi de finances pour l'année 2017 et calculée sur la base de 7,5% du résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/2016.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Période Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Redevance du CMF	10 480,501	45 725,066	11 716,752	48 061,167
Sces bancaires et assimilés	483,671	1 124,240	36,444	1 276,737
TCL	1 001,004	6 400,189	1 116,078	4 369,450
Jetons de présence	15 414,913	25 750,913	3 154,000	13 108,000
Contribution exceptionnelle*	34 991,643	138 825,884	0,000	0,000
Total	62 371,732	217 826,292	16 023,274	66 815,356

*En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 138.826 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Cette contribution a été payée au Trésor Public à la fin de cet exercice.